



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

ARRÊTÉ

portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2015

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale et modifiant le décret n° 97-157 du 20 février 1997 relatif aux emplois de directeur régional, de directeur départemental et de directeur adjoint des affaires sanitaires et sociales et notamment son article 25,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,

Vu l'arrêté du 18 août 2014 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2015,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale ouvert au titre de l'année 2015 :

Mme FOURCADE Maryse

Inspectrice à l'inspection générale des affaires sociales -
Présidente

Mme BEAUSSILLON Véronique

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à
l'agence régionale de santé Basse-Normandie

- M. BERNARD Christophe Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
- M. BILGER Pierre Administrateur civil au ministère de la culture et de la communication
- Mme GARREC Anne Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France
- M. LE BOURGEOIS Gaël Directeur adjoint à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne
- M. LENEN Pierre-Yves Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale à la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

En cas d'absence ou d'empêchement de la présidente, cette fonction sera assurée par M. LE BOURGEOIS Gaël.

Article 2 : Cet examen professionnel est classé dans le groupe I.

Article 3 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le 26 SEP 2014

Pour la ministre et par délégation



Le chef du bureau du recrutement
Eric MIGEVA NT